




Julie RIHOUEY
Responsable Sportif Blackball - LIGUE OCCITANE DE BILLARD

julie.rihouey@gmail.com
<http://occitanie.ffbillard.com/>

 06.80.26.11.89



REGLEMENT SPORTIF BLACKBALL

Ligue Occitane de Billard

Saison 2018/2019

INTRODUCTION

Conformément au Code Sportif Blackball, article 2.03.02, « *Le responsable sportif de ligue a pour mission d'organiser et mettre en application le Championnat du Blackball selon le règlement sportif interne à la Ligue* ».

Afin d'éviter toutes perturbations durant le déroulement des différentes compétitions régionales, il est de mon devoir de vous faire un rappel de certains points concernant les épreuves sur lesquelles vous vous engagez.

Ce document présente donc le fonctionnement du Championnat Régional Blackball au niveau de la Ligue Occitane de Billard pour la saison 2018-2019.

La ligue Occitane étant très grande, celle-ci est donc divisée en 2 districts : Pyrénées / Languedoc, un directeur de jeu sera nommé par district, [Nathalie Castel sur le district Languedoc](#), [Julie Rihouey sur le district Pyrénées](#).

Le fonctionnement sera un peu différent dans chaque district dû à des effectifs et des disponibilités de salles variés.

Le simple fait de s'engager dans une compétition implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires, il vous faut donc avoir pris connaissance du Code Sportif Blackball pour la saison en cours.

En cas d'infraction aux codes (code sportif et règlement de la Ligue), ou à une attitude allant à l'encontre du bien-être collectif des autres joueurs ou de la salle qui reçoit les compétitions, je n'hésiterai pas à prendre des sanctions pouvant aller du simple avertissement à la saisie de la commission de discipline.

Aucune décision sur des points de discipline, de réglementation sportive, ou autre, liée à la compétition, ne pourra être validée sans mon aval ou celui du Directeur de jeu nommé en Languedoc. Les arbitres de ligue et fédéraux pourront quant à eux seconder les directeurs de jeu dans les décisions d'arbitrage si besoin.

SOMMAIRE

I - GENERALITES

- 1- RESPECT DES REGLEMENTS (forfaits)
- 2- ATTITUDE DES JOUEURS
- 3- TENUE SPORTIVE
- 4- TABLE DE MARQUE ET FEUILLES DE MATCHS

II - SPORTIF

1 - GENERALITES

- a) Qualification aux championnats de France
- b) Conditions de participation
- c) Convocations
- d) Transmission résultats et visibilité
- e) Modalités de qualification aux Finales de Ligue
- f) Cas de double qualification
- g) Barème de classements

2 - FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES

3 - FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL - District Pyrénées

- a) Compétition « Mixte »
- b) Compétitions « Vétérans », « Féminines », « Espoirs U23 », « Juniors U18 »
- c) Compétitions « Benjamins U15 »

4 - FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL - District Languedoc

- a) Convocations
- b) Compétition « Mixte »
- c) Compétitions « Vétérans », « Féminines », « Espoirs U23 », « Juniors U18 »
- d) Compétitions « Benjamins U15 »

5 - COUPE DE FRANCE

- a) Conditions de participation
- b) Fonctionnement sportif
- c) Qualifications aux phases finales

6 - CHALLENGE DE L'OCCITANIE

- a) Conditions de participation
- b) Inscriptions / récompenses
- c) Fonctionnement sportif



I. GENERALITES

1. RESPECT DES REGLEMENTS

Le simple fait de s'engager dans une compétition implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut-être disqualifié d'une épreuve en cours, suspendu pour la suite de la compétition et sanctionné par la commission de discipline compétente.

Trois infractions flagrantes font notamment l'objet de ces dispositions :

↳ Le fait de déclarer forfait au-delà d'un maximum autorisé

Le joueur qui déclare forfait doit impérativement informer le responsable sportif de l'épreuve avant le début de la compétition.

↳ L'abandon en cours de compétition

Le joueur qui abandonne en cours d'épreuve, à n'importe quel niveau de celle-ci (tableau général ou match de classement), est déclaré « forfait général ». Toutes les parties disputées par ce joueur seront annulées pour le classement de la compétition, mais seront prises en comptes pour la classification annuelle des autres joueurs.

↳ Le fait de se présenter en retard par rapport aux limites de temps autorisées

Un délai maximum de 30 minutes après l'heure de début des matchs est accordé aux retardataires éventuels pour commencer une compétition, à condition de prévenir le directeur de jeu.

Passé ce délai, le joueur est déclaré « Forfait général ».

2. ATTITUDE DES JOUEURS

Toute conduite antisportive amènera un avertissement ou peut gratifier l'adversaire d'une partie, d'un match ou l'exclusion totale de la compétition avec passage devant le conseil de discipline.

Une conduite antisportive peut être définie comme (liste non-exhaustive) :

- a) Un écart de langage.
- b) Jeter sa queue et/ou sa craie ou dévisser sa queue comme pour un abandon.
- c) Se disputer avec un adversaire, l'arbitre, le directeur de jeu ou un spectateur.
- d) Etre constamment en désaccord avec les décisions de l'arbitre ou du directeur de jeu
- e) Interférer pendant qu'un adversaire joue un coup.
- f) Ne pas quitter la table ou entraver le jeu d'un adversaire après une visite.

Si un joueur déjà averti se met de nouveau en infraction, il pourra y avoir interruption de la partie en cours et le match perdu pour le joueur fautif.

Un arbitre peut être demandé pour constater le comportement des joueurs à tout moment du déroulement d'un match.

La consommation d'alcool est interdite sur l'aire de jeu. Le non-respect de cette règle entrainera l'exclusion du joueur incriminé et sa convocation devant la commission de discipline.

Les cigarettes électroniques y compris celles ne contenant pas de nicotine, sont interdites sur l'aire de jeu. Pour les joueurs ne respectant pas cette règle, les sanctions seront identiques à celles décrites ci-dessus.

L'utilisation des appareils audio sont interdits durant la durée de vos matchs.

3. LA TENUE SPORTIVE

Tous les joueurs participant à une compétition officielle qu'elle soit régionale ou nationale doivent porter une tenue vestimentaire conforme aux critères définis ci-dessous :

Chemise ou Polo, de couleur unie ou bicolore, manches longues, ou courtes et un col fermé par 2 ou 3 boutons. (La FFB tolère les cols fermés par bouton pression, fermeture éclair ou scratch). Sur les manches et les cols, les liserés sont tolérés.

Pour les hommes, les polos ou chemises doivent être rentrés dans le pantalon.

Les femmes sont autorisées à laisser leur polo ou chemise hors du pantalon.

Les cols droits et ras le cou sont rigoureusement interdits.

Les gilets/nœuds papillons/cravate ne sont plus autorisés.

La présence de l'écusson du club, des armoiries de la ville, du département ou de la région est obligatoire côté coeur.

Pantalon de ville droit de couleur noire, les pantalons resserrés aux chevilles ne sont pas considérés comme pantalon de ville.

De même que les pantacourts, leggings, Jeans et survêtements sont rigoureusement interdits.

Les chaussures doivent être de couleur unie noire (semelles comprises)

Aucun marquage ou logo ne sera toléré s'il est de couleur différente de la chaussure.

Les bottes ou bottines sont autorisées SOUS le pantalon.

Les chaussures à talons aiguilles sont interdites.

Le pull ou le gilet en laine est toléré en cas de température insuffisante dans le lieu de la compétition, à condition que les inscriptions obligatoires y figurent, et que la tenue réglementaire soit portée sous le pull ou le gilet.

La tenue sportive doit obligatoirement et impérativement être correcte. Le Directeur de jeu ou les arbitres peuvent refuser la participation d'un joueur à toute compétition, s'il estime que la tenue portée par ce dernier n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus.

Le logo « France » est interdit en dehors des compétitions internationales.



4. TABLE DE MARQUE et FEUILLES DE MATCHS

La table de marque est l'espace réservé à la Direction de Jeu. Les directeurs de jeu s'y trouveront tout au long des compétitions et seront disponibles pour toutes les questions que vous aurez à leur poser. **Merci cependant de respecter leurs temps de jeu.**

Les feuilles de match devront être ramenées par le vainqueur du match ou le capitaine de l'équipe gagnante **UNIQUEMENT** afin de valider et enregistrer les résultats.

Si les joueurs quittent l'aire de jeu sans avoir rendu la feuille de match, celui-ci sera annulé et un avertissement sera donné aux 2 joueurs.

II. SPORTIF

1. GENERALITES

a) Qualification aux championnats de France

La qualification par le circuit des Tournois Nationaux donne accès aux championnats de France division Nationale 1

La qualification par le circuit des Tournois Régionaux donne accès aux championnats de France Division Nationale 2

La ligue sera séparée en 2 districts, les meilleurs de ces 2 districts seront qualifiés pour les finales de Ligue. Le prorata des joueurs qualifiés vous sera communiqué par le Responsable Sportif Blackball au 31/01/2019.

b) Conditions de participation

Tous les joueurs (et joueuses), à jour du paiement de leur licence auprès de la Ligue Occitane de Billard pour la saison sportive en cours, sont autorisés à participer aux épreuves régionales qualificatives pour les finales de Ligue, puis les finales des Championnats de France.

Dans la même saison sportive, il est impossible de participer à la fois au Championnat de France Masters et au Championnat de France Nationale 1 ou 2. Les joueurs MASTERS, n'ont donc pas le droit de participer aux épreuves régionales qualificatives pour le championnat N2.

Pour information, lors des finales de Ligue, chaque licencié peut participer au maximum à la catégorie Toutes Catégories + 1 catégorie spécifique, il en sera donc de même pour les épreuves qualificatives régionales. (ex : une femme de + de 40 ans, doit choisir entre le féminin et le vétérans)

c) Les convocations

L'heure de convocation vous sera indiquée par mail dans le courant de la semaine de la compétition, en fonction du nombre de participants, celle-ci peut être modifiée.

Le début des matchs est toujours fixé à 30 minutes après l'heure de convocation.

(Ex : Convocation 9h ⇒ début des matchs 9h30)

Ces 30 minutes correspondent également au délai accordé pour l'échauffement des joueurs. Si le joueur arrive à l'heure de début des matchs, il n'aura pas la possibilité de s'échauffer.

Un délai de 10 minutes maximum est accepté entre les matchs. L'heure de début de match étant précisée sur la feuille de match, après 5 minutes par rapport à cet horaire, si le joueur est toujours absent il sera sanctionné d'une manche perdue. Si l'absence perdure, il sera sanctionné d'une manche perdue toutes les 5 minutes de retard supplémentaires. Cela signifie, pour ce joueur en retard, qu'il a match définitivement perdu au bout de 15 minutes d'absence, dans le cas d'un match en 3 manches gagnantes. Le joueur passe alors du côté perdant mais demeure toujours en compétition. Néanmoins, il (ou elle) est passible d'une sanction.

d) Transmission des résultats et visibilité

Les 2 directeurs de jeu devront transmettre les résultats et classements de chaque district au responsable sportif Blackball de la Ligue qui mettra les résultats sur le site de la Ligue Occitane de Billard, section Blackball/ résultats.

<http://occitanie.ffbillard.com/pages/blackball-resultats-52.html>

e) Modalités de qualification aux Finales de Ligue

Le nombre de joueurs qualifiés est variable, car il est déterminé par le Responsable Sportif de la ligue Occitane de Billard, en fonction des licenciés ayant participé aux Tournois Régionaux de chaque district. Ces données vous seront transmises fin Janvier 2019.

Le forfait venant d'un joueur qualifié entraîne la qualification du joueur suivant au classement général dans le même district. S'il n'y a plus de joueurs, le repêchage se fera dans l'autre district.

f) Cas de double qualification

Tout joueur, qualifié pour le championnat de France division « Nationale 1 » (même si le circuit national n'est pas terminé) n'est plus autorisé à concourir régionalement pour une place au championnat de France division « Nationale 2 ».

Le responsable de Ligue est tenu de retirer ce joueur du classement de toute phase qualificative, après en avoir été averti par la CSNB.

Les places laissées ainsi libres par ce type de double qualification sont attribuées aux joueurs classés immédiatement au-dessous dans chaque district. S'il n'y a plus de joueurs, le repêchage se fera dans l'autre district.

g) Barème de classements

CLASSEMENT	POINTS	CLASSEMENT	POINTS
1 ^{er}	200	17 ^{ème} à 32 ^{ème}	110
2 ^{ème}	180	33 ^{ème} à 48 ^{ème}	95
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	161	49 ^{ème} à 64 ^{ème}	81
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	143	64 ^{ème} à 80 ^{ème}	78

2. FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPE

a) Conditions de participation

Toutes les équipes à jour du paiement de leur engagement par équipes pour la saison sportive en cours, seront autorisées à participer aux épreuves qualificatives pour les finales de Ligue.

Chaque équipe doit impérativement remplir le bordereau d'engagement qui devra être envoyé à la ligue avec le règlement au plus tard le 30 Septembre 2018. Au-delà de cette date, l'équipe ne pourra pas participer aux journées régionales.

Les joueurs composant l'équipe doivent être à jour du paiement de leur licence pour la saison sportive en cours, et l'avoir prise dans le même club. (Néanmoins, il existe des cas particuliers de « joueurs isolés », me contacter pour toutes informations complémentaires)

Dans les cas de forfait d'une équipe, **les matchs ne sont pas rejoués.**

Les équipes DN1 et DN2 ayant un championnat spécifique en National, n'ont pas le droit de participer au championnat par équipes de Ligue qui concourent en DN3 ou en DR1 mais doivent cependant fournir un bordereau d'engagement et un règlement au même titre que les équipes DN3/DR1.

b) Nom des équipes, capitaine, composition

Si le club est le seul de la ville :

- Ville du club + numéro d'index par équipes = (Frontignan 1)

Sinon

- Ville du club + numéro d'index + Nom du club = (ALBI 1 - ABC8P)

Si la ville du siège social du club est proche d'une plus grande ville, le nom de celle-ci peut être pris.

Les noms d'équipes sont **exclusivement** des noms de villes.

Un capitaine devra être désigné dès le début de la saison et sera responsable de son équipe tout au long de la saison, le Directeur de jeu ne communiquera qu'avec celui-ci.

Les équipes peuvent être composées au maximum de 8 joueurs, soit 4 titulaires et 4 remplaçants possibles.

Rappel : Les équipes appartiennent à un club (ex : si les joueurs qui composaient une équipe changent de club, ils ne pourront pas récupérer le classement de cette équipe)

c) Remplacements

L'équipe devra être composée de 4 à 8 joueurs appelés titulaires. Deux remplacements sont maintenant possibles à partir de la 2^{ème} session (soit après 4 parties jouées)

Si les 4 titulaires de l'équipe sont présents sur le site de la compétition, aucun remplaçant ne peut jouer.

Une équipe est déclarée forfait, si elle ne présente pas au **minimum 3 joueurs** de son club.

Les 4 joueurs peuvent être des remplaçants, mais ne peuvent être titulaires que dans une équipe par journée de compétition. (*ex : Joueur A habituellement titulaire de l'équipe 1, peut jouer sur une journée de championnat dans l'équipe 2, mais ne pourra pas jouer en équipe 1 ce même jour*)

d) Fonctionnement sportif

Lors d'une rencontre entre 2 équipes, l'équipe gagnante est la 1^{ère} arrivée à 9 points dans la limite maximale de 16 parties jouées (possibilité de match nul à 8-8)

Il y aura Tirage à la bande à toutes les parties.

Après chaque tournoi régional et à réception des résultats, le Directeur de jeu, établira le classement général en attribuant des points sur le barème suivant :

- **6 pts** par match gagné avec bonus offensif (entre 0 et 4 parties gagnées par l'adversaire)
- **5 pts** par match gagné
- **3 pts** par match nul
- **2 pts** par match perdu avec bonus défensif (entre 5 et 7 parties gagnées)
- **1 pt** par match perdu sans bonus défensif (entre 0 et 4 parties gagnées)
- **0 pts** par match forfait excusé
- **- 4 pts** par match forfait non excusé

Des points bonus seront attribués aux équipes réalisant des casses ou reprises fermes selon le barème suivant (compte réalisé sur la totalité des matchs joués et à condition de ne pas avoir fait un forfait dans l'année) :

- De 5 à 9 casses/reprises = 1 point bonus
- De 10 à 15 casses/reprises = 2 points bonus
- De 15 à 19 casses/reprises = 3 points bonus
- > à 20 casses/reprises = 4 points bonus

Un match forfait excusé ou non, attribue 5 pts au classement et + 9 pts au « goal average » à l'équipe gagnante. Pas d'annulation des résultats précédents.

Le classement du championnat par équipes sera établi en fonction du nombre de points gagnés par chaque équipe. En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par les critères suivants et en respectant l'ordre de priorité suivant :

- a) Le nombre de matchs gagnés entre elles
- b) La différence de manches gagnées sur leur match aller et retour ("Goal Average" particulier)
- c) La différence de manches gagnées sur tout le championnat ("Goal Average" général)
- d) Le nombre de casse-ferme réalisées
- e) Le nombre de reprise-ferme réalisées
- f) La différence de tirages à la bande gagnée sur tout le championnat

3. FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL - District Pyrénées

Les inscriptions se font auprès de julie.rihouey@gmail.com au plus tard le Mercredi soir (minuit) précédent la compétition. Merci aux présidents de clubs de regrouper leurs envois pour limiter les risques d'oubli.

a) Compétitions « Mixte »

Toutes les compétitions individuelles seront organisées les dimanches, elles seront au nombre de 4 réparties sur la saison.

La compétition se déroulera sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Le tirage au sort sera effectué la veille par le Directeur de jeu.

Coté gagnant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes, jusqu'aux quarts de finale où l'on passera en 4 manches gagnantes, puis en 5 manches gagnantes en finale.

Coté perdant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes jusqu'à la sortie des poules.

Dans le cas d'un retard trop important dans le planning, le Directeur de Jeu peut réduire la distance des matchs du côté perdant à 2 manches gagnantes et pour le tableau final à 3 manches gagnantes comme le reste du tournoi.

Pour le classement général de la saison, seuls les 3 meilleurs résultats seront pris en compte.

Cependant, un bonus de 20 points de participation sera attribué aux joueurs ayant participé à tous les Tournois.

b) Compétitions « Vétérans », « Féminines », « Espoirs U23 », « Juniors U18 »

Toutes les compétitions individuelles Vétérans, Féminines, Espoirs et Juniors seront organisées les dimanches, elles seront au nombre de 3 réparties sur la saison.

Ces compétitions se dérouleront sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Les tirages au sort seront effectués le matin même sous le contrôle du Directeur de jeu, chaque participant tirera son numéro à son arrivée.

Coté gagnant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes, jusqu'aux quarts de finale où l'on passera en 4 manches gagnantes, puis en 5 manches gagnantes en finale.

Coté perdant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes jusqu'à la sortie des poules.

Dans le cas d'un retard trop important dans le planning, le Directeur de Jeu peut réduire la distance des matchs du côté perdant à 2 manches gagnantes et pour le tableau final à 3 manches gagnantes comme le reste du tournoi.



Le format de jeu peut-être modifié en fonction du nombre de participants. Le directeur de jeu vous en informera avant le début de la compétition.

c) Compétitions « Benjamins U15 »

Toutes les compétitions individuelles Benjamins seront organisées les dimanches, elles seront au nombre de 2 réparties sur la saison.

La compétition se déroulera sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Le tirage au sort sera effectué le matin même sous le contrôle du Directeur de jeu, chaque participant tirera son numéro à son arrivée.

Le format de compétition sera en fonction du nombre de participants, il vous sera expliqué par le Directeur de jeu avant le début de la compétition.

4. FONCTIONNEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL - District Languedoc

Les inscriptions se font le matin de chaque compétition auprès de Nathalie Castel ou de la personne qu'elle aura nommé.

Toutes les compétitions seront organisées sous forme de Tournois Régionaux, avec les compétitions individuelles le samedi et les compétitions équipes le dimanche. Elles seront au nombre de 5 réparties sur la saison (voir le calendrier)

a) Les convocations

SAMEDI :

Catégorie Mixte : convocation 08h30 pour inscriptions et échauffements - 09h00 début des matchs

Catégories Spécifiques : Convocation 14h00 pour inscriptions et échauffements - 14h30 début des matchs

DIMANCHE :

Equipes : Convocation 08h30 pour échauffements et remplissage des feuilles - 09h00 début des matchs

b) Compétitions « Mixte »

La compétition se déroulera sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Les tirages au sort seront effectués le matin même sous le contrôle du Directeur de jeu, chaque participant tirera son numéro à son arrivée.

Coté gagnant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes, jusqu'aux quarts de finale où l'on passera en 4 manches gagnantes, puis en 5 manches gagnantes en finale.

Coté perdant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes jusqu'à la sortie des poules.

Dans le cas d'un retard trop important dans le planning, le Directeur de Jeu peut réduire la distance des matchs du côté perdant à 2 manches gagnantes et pour le tableau final à 3 manches gagnantes comme le reste du tournoi.

Pour le classement général de la saison, seuls les 4 meilleurs résultats seront pris en compte.

Cependant, un bonus de 20 points de participation sera attribué aux joueurs ayant participé à tous les Tournois.

c) Compétitions « Vétérans », « Féminines », « Espoirs U23 », « Juniors U18 »

Ces compétitions se dérouleront sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Les tirages au sort seront effectués le matin même sous le contrôle du Directeur de jeu, chaque participant tirera son numéro à son arrivée.

Coté gagnant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes, jusqu'aux quarts de finale où l'on passera en 4 manches gagnantes, puis en 5 manches gagnantes en finale.

Coté perdant, les matchs se joueront en 3 manches gagnantes jusqu'à la sortie des poules.

Dans le cas d'un retard trop important dans le planning, le Directeur de Jeu peut réduire la distance des matchs du côté perdant à 2 manches gagnantes et pour le tableau final à 3 manches gagnantes comme le reste du tournoi.

d) Compétitions « Benjamins U15 »

La compétition se déroulera sans têtes de série sur un tableau en double KO jusqu'à la sortie des poules, ensuite les matchs seront en élimination directe.

Le tirage au sort sera effectué le matin même sous le contrôle du Directeur de jeu, chaque participant tirera son numéro à son arrivée.

Le format de compétition sera en fonction du nombre de participants, il vous sera expliqué par le Directeur de jeu avant le début de la compétition.

5. COUPE DE FRANCE

La Coupe de France réunit toutes les équipes de club engagées dans le championnat FFB.

La compétition est sous l'égide de la Fédération Française de Billard et pour la partie régionale sous la responsabilité de chaque responsable sportif de Ligue.

Dans la phase finale de la Coupe de France par équipes, il est intégré en parallèle, une coupe de France individuelle, réservée uniquement aux joueurs ayant participé à n'importe quelle compétitions par équipes.

a) Conditions de participation

La compétition est réservée aux équipes engagées en championnat dans les Clubs et les finales se déroulent lors du dernier Tournoi National.

Les équipes souhaitant participer étant les mêmes équipes que celles du championnat, elles doivent donc satisfaire aux mêmes conditions que pour le championnat. Le responsable sportif recensera en début de saison les équipes souhaitant y participer.

Pour la compétition individuelle, qui se déroule en même temps que les finales équipes, seuls les joueurs ayant participé aux compétitions par équipes peuvent y participer.

b) Fonctionnement sportif

La compétition par équipes se déroule en élimination directe avec un tirage au sort et une protection des districts sur le 1^{er} tour.

Le tirage à la bande est effectué à chaque partie comme en championnat.

Tous les matchs par équipes se jouent en 8 manches gagnantes. Ainsi, dès qu'une équipe remporte 8 manches, le match est terminé. En phase Finale, les matchs se joueront également en 8 manches gagnantes, ce qui évite les matchs nuls.

c) Qualification pour la phase finale

La phase finale de la coupe de France par équipes regroupe 64 équipes dont les 12 équipes DN1 et les 12 équipes DN2. Les 40 équipes restantes se qualifient grâce aux éliminatoires de Ligue.

Une date regroupant les 2 districts a été mise en place afin de faire cette qualification.

Le nombre de places attribuées aux Ligues est déterminé par la CSN Blackball en fonction du nombre d'équipes engagées, payées et recensées par le Secrétariat Fédéral.



6. CHALLENGE OCCITANIE

Le Challenge Occitanie est une compétition supplémentaire qui ne comptera pas pour les qualifications aux Finales de Ligue.

Celle-ci se déroulera le samedi précédent la qualification Coupe de France par équipe.

a) Conditions de participation

Le challenge Occitanie est ouvert à tous les licenciés FFB qui se seront acquittés des frais de participation.

b) Inscriptions / Récompenses

L'inscription sera payante, montant à déterminer, et sera entièrement reversée sous forme de primes.

c) Fonctionnement sportif

Le challenge de l'Occitanie se déroule en doublette double KO, toutes les modalités de jeu vous seront expliquées au début de la compétition.